

TOUR D'HORIZON

L'Économie Sociale et Solidaire sur

Toulouse Métropole

Dernières données statistiques et conjoncturelles

ÉDITION 2024



Sommaire

L'ESS, entreprendre autrement.....	4
La CRESS Occitanie, la porte d'entrée de l'ESS en région.....	5
L'ESSentiel, en un coup d'œil !.....	6
L'ESS en France.....	7
L'ESS en Occitanie	8
L'ESS sur Toulouse Métropole	10
Méthodologie et glossaire.....	14
Ressources complémentaires.....	15



Introduction

L'Économie Sociale et Solidaire irrigue l'ensemble des secteurs d'activité et des modes d'entreprendre. Elle est partout à l'œuvre en revendiquant la poursuite d'une utilité sociale et elle reflète les transitions profondes de nos modes de vie qui s'opèrent aujourd'hui pour répondre aux grands enjeux de notre époque.

Sur la métropole toulousaine, un écosystème riche est présent et animé par les services de la Métropole depuis de nombreuses années. La force de ce collectif s'exprime à travers les nombreux porteurs et nombreuses porteuses de projets accompagnés chaque année, et par les dynamiques collectives et partenariales qui renforcent encore davantage cet écosystème en le rendant d'autant plus visible.

L'objet de cette publication est de rendre compte et de visibiliser la place de l'ESS en Occitanie et sur Toulouse Métropole en faisant la preuve de sa diversité et du rôle fondamental qu'occupe l'ESS sur le territoire.

L'ESS, entreprendre autrement

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) est un mouvement social et économique fédérant une économie et des entreprises soucieuses de leurs responsabilités sociétales, du partage des richesses produites et de l'implication de l'ensemble des parties prenantes dans le pilotage des projets.

Il est défini pour la première fois par la loi Hamon du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire qui pose le cadre légal de cette économie et organise la représentation nationale et régionale de l'ESS.

Les entreprises de l'ESS doivent ainsi respecter les conditions suivantes :



Un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices

Une gouvernance démocratique prévoyant la participation des parties prenantes aux réalisations de l'entreprise

Une gestion ayant pour objectif principal le maintien ou le développement de l'activité de l'entreprise

Les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations sont incluses de plein droit dans cette définition. La loi y inclut également les sociétés commerciales respectant dans leurs statuts les trois conditions ci-dessus ainsi que la poursuite d'une utilité sociale dans leur activité reconnue notamment au travers de l'attribution de l'agrément ESUS.

Ainsi définie, l'Économie Sociale et Solidaire représente un champ économique singulier, notamment en ce que ses entreprises privilégient les objectifs de long terme et font prédominer le projet, ainsi que les femmes et les hommes réunis autour de ce dernier, sur le capital.

Dans un monde de plus en plus marqué par la financiarisation de l'économie et le court-termisme qui en résulte, l'ESS représente ainsi une véritable alternative méritant d'être confortée.



L'Observatoire Régional de l'Économie Sociale et Solidaire est soutenu par :



Une économie de la transition, ancrée au cœur des territoires

Présente dans l'ensemble des secteurs de l'économie, l'ESS répond à des besoins sociaux et aux enjeux de notre époque en contribuant pleinement à une économie de proximité et au développement de territoires résilients. Elle participe à la construction des territoires en permettant à l'ensemble des acteurs d'innover et d'agir localement vers de nouveaux rapports économiques et sociaux.

En cela, elle constitue l'un des principaux partenaires de l'Etat et des collectivités territoriales pour répondre à leurs préoccupations et à celles des citoyens, notamment en faveur de la transformation écologique des modes de vie en conciliant intérêt général et production de valeurs et de richesse.

Le présent Panorama, qui dresse un état des lieux de l'ESS au niveau de Toulouse Métropole, pourra constituer un point d'appui dans cette perspective.



La CRESS Occitanie, la porte d'entrée de l'ESS en région

La CRESS Occitanie regroupe un ensemble de réseaux coopératifs, mutualistes et associatifs qui se reconnaissent dans le concept d'Économie Sociale et Solidaire (ESS).



Elle a pour but de rassembler, défendre, promouvoir et représenter ses membres (associations, mutuelles, coopératives et syndicats d'employeurs) en favorisant l'émergence et le développement des structures du champ de l'ESS.

Aux termes de la loi relative à l'ESS adoptée le 31 juillet 2014 par le Parlement, les missions des CRESS sont officiellement fixées.

Constituées d'entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire situées dans leur ressort et des organisations professionnelles régionales de celles-ci, les Chambres Régionales assurent à cet effet, et au bénéfice des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire, sans préjudice des missions des organisations professionnelles ou interprofessionnelles et des réseaux locaux d'acteurs.

- La représentation auprès des pouvoirs publics des intérêts de l'économie sociale et solidaire.
- L'appui à la création, au développement, et au maintien des entreprises de l'ESS.
- L'appui à la formation des dirigeants et des salariés des entreprises de l'ESS.
- La contribution à la collecte, à l'exploitation et à la mise à disposition des données économiques et sociales relatives aux entreprises de l'ESS.
- L'information des entreprises sur la dimension européenne de l'ESS.

L'ESSentiel, en un coup d'œil !

L'ESS en Occitanie



235 654
emplois salariés au sein de l'ESS
(soit 11,8% des emplois et 16% des emplois privés)



20 587
établissements employeurs

Trois secteurs d'activité représentent à eux seuls **60%** des effectifs salariés :

- Action sociale
- Activités financières et d'assurance
- Enseignement

L'ESS sur Toulouse Métropole, une politique pro-ESS qui porte ses fruits



38 154
emplois salariés au sein de l'ESS
14,6 % d'augmentation en 5 ans !



2 887
établissements employeurs
6,4 % d'augmentation en 5 ans !



72% des salariés de l'ESS au niveau du département
16 % des salariés de l'ESS d'Occitanie



64% des établissements employeurs ESS
au niveau du département

28% des emplois ESS créés en Occitanie le sont sur la métropole toulousaine soit plus d'1 emploi sur 4

Toulouse Métropole est :



6^{ème} métropole de France en termes de **nombre d'emploi ESS** sur son territoire



4^{ème} métropole de France en termes de **nombre d'établissements ESS** sur son territoire

Toulouse Métropole est une métropole très dynamique en termes d'ESS, le nombre d'emplois et d'établissements de l'ESS sur son territoire la plaçant parmi les premières métropoles françaises en termes de volume d'emplois et d'établissements de l'ESS.

L'ESS en France



2 606 200

Emplois salariés au sein de l'ESS
(soit 10,4% des emplois)



200 000

Établissements employeurs

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Association	167 487	84%	2 012 968	77%
Cooperatives	23 434	12%	344 410	13%
Fondation	2 198	1%	112 351	4%
Mutuelle	6 881	3%	136 484	5%
TOTAL	200 000	100%	2 606 213	100%

	ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	33 755	16,9%	1 038 527	39,8%
Activités financières et d'assurance	17 486	8,7%	273 959	10,5%
Agriculture, pêche et sylviculture	1 561	0,8%	12 247	0,5%
Arts et spectacles	20 430	10,2%	39 978	1,5%
Commerce	4 612	2,3%	57 613	2,2%
Enseignement	20 317	10,2%	368 398	14,1%
Hébergement et restauration	3 233	1,6%	23 231	0,9%
Industrie et construction	2 716	1,4%	60 401	2,3%
Non-classés	38 674	19,3%	191 038	7,3%
Santé humaine	5 123	2,6%	196 604	7,5%
Services divers	5 429	2,7%	36 549	1,4%
Soutien aux entreprises	14 002	7,0%	185 445	7,1%
Sports et loisirs	32 662	16,3%	122 223	4,7%
TOTAL	200 000	100%	2 606 213	100%

Au niveau national, **40%** des effectifs salariés relèvent de l'action sociale pour seulement **17%** des établissements employeurs. Arrivent ensuite les secteurs de l'enseignement (14% des emplois), des activités financières et d'assurance et les services divers (11% des emplois respectivement).

La région Occitanie est la **3ème région de France** dans laquelle la part de l'emploi ESS par rapport à l'ensemble des emplois est la plus importante.

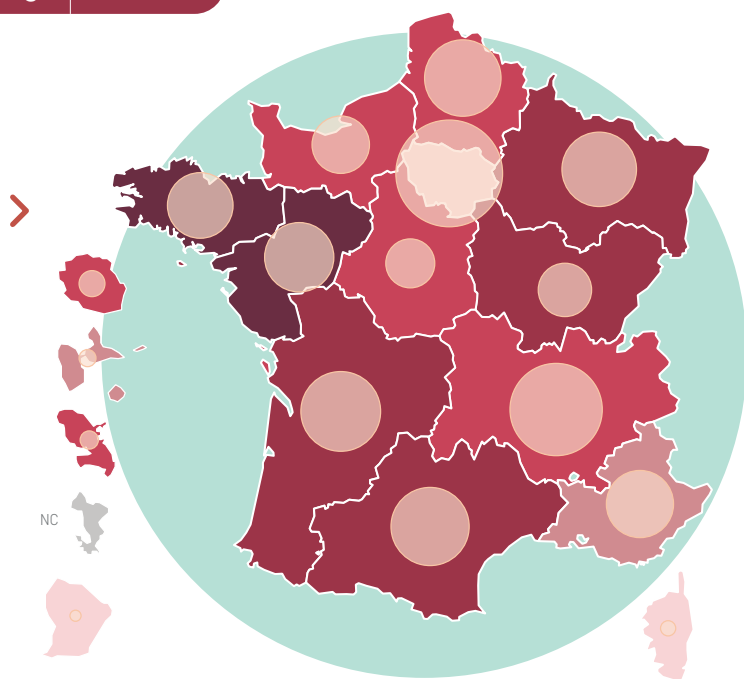
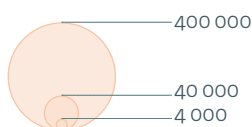
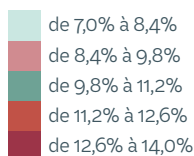
Elle est également la **4ème région de France** en termes de **nombre d'établissements employeurs** sur son territoire et la **5ème** lorsqu'on regarde le **poids** de ceux-ci par rapport au reste de l'économie.

Source : INSEE FLORES 2020, emplois salariés au 31/12

L'ESS en France : volumes et parts d'emplois dans les régions (FLORES 2020)

Part des emplois de l'ESS sur l'ensemble des emplois de la région

Volume d'emplois ESS dans chaque région



L'ESS en Occitanie



235 654
Emplois salariés au sein de l'ESS
(soit 11,8% des emplois et 16% des emplois privés)



20 587
Établissements employeurs

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Association	16 910	82%	184 090	78%
Cooperatives	2 773	13%	34 245	15%
Fondation	80	0%	4 162	2%
Mutuelle	824	4%	13 157	6%
TOTAL	20 587	100%	235 654	100%

Le poids des secteurs d'activité à l'échelle régionale est similaire à celui observé à l'échelle nationale avec deux différences notables cependant au niveau de l'action sociale et de l'enseignement.

ACTION SOCIALE : bien que le secteur représente en région une part moins importante des établissements employeurs par rapport à la moyenne française, les emplois y sont supérieurs de 4%. L'Occitanie est le 4ème département de France ayant le plus haut taux de pauvreté (DROM-TOM exclus), cela peut expliquer la prévalence de ce secteur en termes d'emplois.

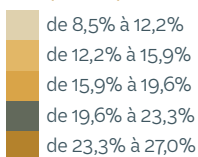
ENSEIGNEMENT : représentant à l'échelle de la France 70% de l'emploi privé dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur, il semble moins développé en Occitanie que dans d'autres régions comme en Bretagne ou dans les Pays-de-la-Loire où l'ESS peut représenter 30% des emplois du secteur (emplois publics inclus).

	ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	3 177	15,4%	103 079	43,7%
Activités financières et d'assurance	1 845	9,0%	24 879	10,6%
Agriculture, pêche et sylviculture	247	1,2%	1 320	0,6%
Arts et spectacles	2 349	11,4%	3 900	1,7%
Commerce	587	2,9%	5 537	2,3%
Enseignement	1 837	8,9%	26 006	11,0%
Hébergement et restauration	309	1,5%	1 692	0,7%
Industrie et construction	457	2,2%	6 703	2,8%
Non-classés	3 922	19,1%	17 685	7,5%
Santé humaine	474	2,3%	14 572	6,2%
Services divers	584	2,8%	2 630	1,1%
Soutien aux entreprises	1 600	7,8%	16 273	6,9%
Sports et loisirs	3 199	15,5%	11 378	4,8%
TOTAL	20 587	100%	235 654	100%

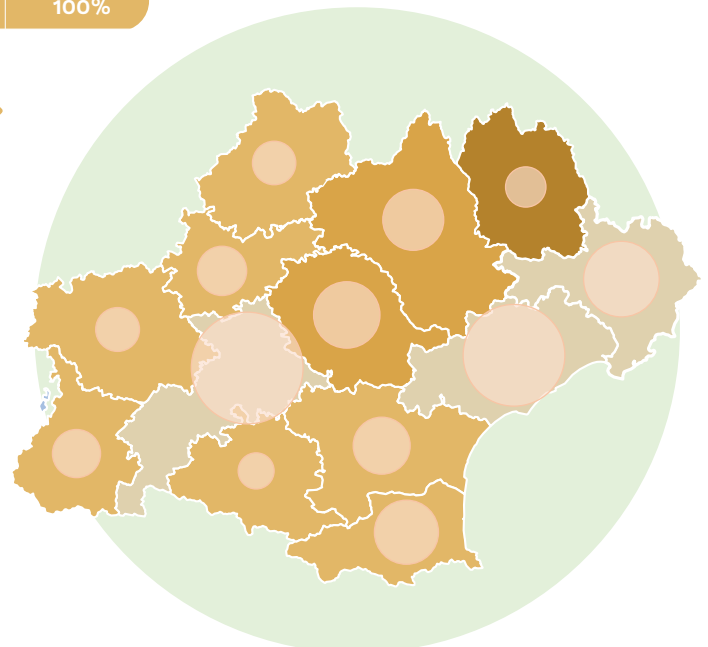
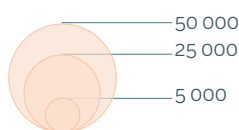
Source : INSEE FLORES 2020, emplois salariés au 31/12

L'ESS en Occitanie : volumes et parts d'emplois dans les départements (FLORES 2020)

Part des emplois de l'ESS sur l'ensemble des emplois de chaque département



Volume d'emplois ESS dans chaque département



Commentaires

Les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard sont ceux comptant le plus grand nombre d'emplois de l'ESS ! A contrario, ces départements et leurs métropoles concentrent également fortement les emplois privés et sont donc également ceux pour lesquels la part de l'ESS dans l'ensemble des emplois est la plus faible.

Deux départements plus ruraux se démarquent néanmoins, le Tarn et l'Aveyron, qui possèdent un nombre assez important d'emplois de l'ESS représentant une part plus importante que celle des métropoles dans l'ensemble des emplois.

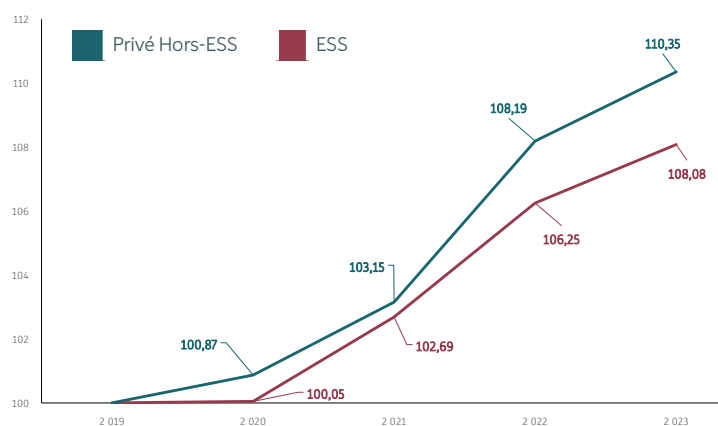
Selon une étude de l'AVISE et du RTES, « la forte représentation de l'ESS en milieu rural tient au rôle qu'elle a pu jouer historiquement dans le soutien aux activités agricoles grâce au secteur coopératif et à celui qu'elle joue encore dans la réponse à des besoins sociaux et territoriaux ».

Une conjoncture régionale positive sur les cinq dernières années

La progression de l'emploi dans l'ensemble de l'économie a marqué une pause en 2020 en conséquence à la pandémie de Covid-19. L'ensemble de l'économie régionale a cependant bien récupéré et l'emploi a repris sa progression dans le secteur ESS comme dans le privé hors-ESS atteignant des niveaux bien supérieurs aux niveaux pré-covid. Les emplois du secteur privé hors ESS a ainsi progressé de 10% en 5 ans, plus rapidement que les emplois ESS qui n'ont progressé que de 8% sur la même période.

On compte ainsi 16 203 nouveaux emplois ESS en Occitanie depuis la mi-2018 et 151 251 nouveaux emplois dans le secteur privé hors-ESS.

Evolution Base100 de l'emploi entre 2019 et 2023 en Occitanie



Source : ACOSS URSSAF 2018-2023 – données trimestrielles en moyenne annuelle.

■ L'ESS sur Toulouse Métropole



38 154
Emplois salariés au sein de l'ESS
(soit 3 emplois ESS sur 4 au niveau du département de la Haute-Garonne)



2 887
Établissements employeurs
(soit 65% des établissements employeurs ESS de la Haute-Garonne)

	ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Association	2 428	84%	29 936	78%
Cooperatives	329	11%	5 187	14%
Fondation	19	1%	932	2%
Mutuelle	111	4%	2 099	6%
TOTAL	2 887	100%	38 154	100%

Source : INSEE FLORES 2020, emplois salariés au 31/12

On constate sur TM une répartition des emplois selon les catégories juridiques similaires à la répartition régionale.

Néanmoins, les associations sont plus présentes et les coopératives moins présentes qu'à l'échelle régionale.

	ETABLISSEMENTS EMPLOYEURS		EFFECTIFS SALARIÉS	
	Nombre	Part	Nombre	Part
Action sociale	382	13%	12 426	33%
Activités financières et d'assurance	267	9%	5 067	13%
Agriculture, Industrie & Construction	16	1%	190	0.5%
Arts et spectacles	542	19%	944	2.5%
Enseignement	303	10%	6 220	16%
Non-classés	578	20%	4 560	12%
Santé humaine	42	1%	1 740	5%
Services divers	379	13%	3 792	10%
Sports et loisirs	378	13%	3 215	8%
TOTAL	2 887	100%	38 154	100%

Source : INSEE FLORES 2020, emplois salariés au 31/12

Au niveau métropolitain, on observe une concentration des établissements et des emplois des activités financières et d'assurance, des arts et spectacles et de l'enseignement, symptômes de la métropolisation de l'activité économique.

L'action sociale représente seulement 32,6% des emplois contre 43,7% en région car elle revêt une fonction moins déterminante en milieu urbain qu'en milieu rural.

Présence de l'ESS commune par commune

Communes	Effectifs salariés	Etablissements employeurs
Toulouse	28 511	2168
Balma	1 957	91
Colomiers	1 811	100
Blagnac	813	94
Saint-Orens-de-Gameville	800	34
Tournefeuille	425	57
Flourens	399	11
Pibrac	330	19
L'Union	319	35
Mons	261	3
Beauzelle	228	13
Castelginest	218	14
Aucamville	212	17
Villeneuve-Tolosane	197	17
Cugnaux	149	25
Saint-Jean	149	21
Seilh	149	7
Gratentour	148	13
Quint-Fonsegrives	125	16

Communes	Effectifs salariés	Etablissements employeurs
Saint-Alban	125	9
Saint-Jory	124	12
Bruguières	113	15
Fenouillet	99	14
Launaguet	92	9
Cornebarrieu	78	13
Lespinasse	74	8
Brax	69	5
Montrabé	62	13
Drémil-Lafage	35	11
Aussonne	30	7
Mondonville	24	5
Fonbeauzard	17	5
Gagnac-sur-Garonne	8	3
Aigrefeuille	s	1
Mondouzil	s	1
Pin-Balma	s	1
Vieille-Toulouse	s	3

Source : INSEE FLORES 2020, emplois salariés au 31/12, pour les communes les plus petites, le nombre d'emplois de l'ESS fait l'objet d'un secret statistique

Des emplois dans l'ESS qui progressent plus rapidement que dans le secteur privé

Sur les cinq dernières années, l'emploi a progressé positivement pour l'ensemble de l'économie. Fait notable cependant, on observe une croissance plus importante des emplois ESS par rapport aux emplois hors-ESS. Avec plus de +12,3 pts côté ESS en moyenne annuelle sur 5 ans contre +10,1 pts pour le secteur privé hors ESS.

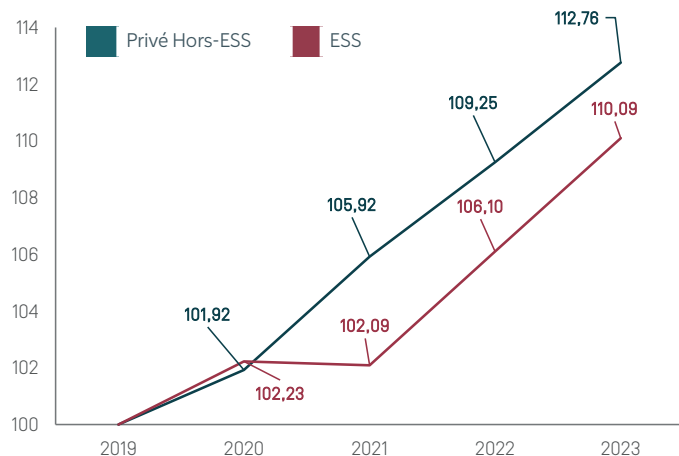
On observe la même tendance en glissement annuel puisqu'en comparant les données ESS et hors ESS à 5 ans d'intervalle, on constate une augmentation de 14,6% pour les emplois ESS contre +13,9% pour les emplois hors ESS (+4 554 emplois ESS en 5 ans et +41 363 emplois hors ESS).

Dans les deux cas, la croissance métropolitaine de l'emploi est supérieure à celle observée en région (+9,2% en glissement annuel sur 5 ans), ce qui confirme le renforcement d'une concentration de l'emploi au sein des métropoles et particulièrement de la métropole toulousaine.

Sur les 16 203 nouveaux emplois ESS de la région Occitanie, 4 554 se sont créés sur la métropole de Toulouse, soit 28% des créations régionales d'emplois ESS.

Côté création d'établissements en revanche, bien que la dynamique de création d'établissements de l'ESS soit positive avec +6,4% en 5 ans, elle est moins importante que pour le secteur privé hors-ESS qui compte +11,7% d'établissements en 5 ans.

Evolution Base100 de l'emploi entre 2019 et 2023 sur TM



Source : ACOSS URSSAF 2018-2023 – données trimestrielles en moyenne annuelle

Conjonctures sectorielles

De nouveaux emplois dans la quasi-totalité des secteurs d'activité

	SOLDE ¹		% VARIATION ²	
	1 an	5 ans	1 an	5 ans
Action sociale	260	1 307	2,02%	11,06%
Activités financières et d'assurance	-130	-104	-3,41%	-2,75%
Arts et spectacles	114	306	9,50%	30,48%
Enseignement	128	575	2,99%	14,99%
Non-classés	87	277	2,31%	7,73%
Santé humaine	99	278	5,43%	16,90%
Soutien aux entreprises	210	621	9,59%	34,98%
Sports et loisirs	273	1 144	7,56%	41,74%

¹Le solde correspond à la différence entre le nombre d'emplois salariés déclarés entre deux périodes de références.

Le solde à 1 an est obtenu entre le 2nd trimestre 2023 et le 2nd trimestre 2022. Le solde à 5 ans remonte jusqu'au 2nd trimestre 2018. Un solde positif signifie qu'il y a eu création d'emplois quand un solde négatif signifie qu'il y a eu destruction d'emplois sur la période de référence.

²Le pourcentage de variation correspond à la variation en glissement annuel du nombre d'emplois entre deux périodes de références (1 an ou 5 ans comme ci-dessus).

Source : ACOSS URSSAF 2018-2023 en soldes et variations annuelles

L'ensemble des secteurs dimensionnant de l'ESS se portent bien sur la métropole toulousaine. Sur les +4 554 emplois créés, la majorité le sont dans le secteur des sports et loisirs et de l'action sociale. On note également une progression importante de l'emploi dans le secteur des arts et spectacles avec une augmentation de +30,5% du nombre d'emplois et des activités de soutien aux entreprises (+35% d'emplois).

Le secteur des activités financières et d'assurances voit en revanche son nombre d'emplois ESS diminuer en 5 ans avec la perte d'une centaine d'emplois. Hors ESS, le secteur se porte bien avec une progression de l'emploi de +18,3%.

Autre fait marquant, l'emploi dans le secteur de l'action sociale, pourtant propre à l'ESS progresse très fortement hors ESS avec +32,88% d'emplois et un solde sur 5 ans supérieur à celui observé dans l'ESS : +1 494 emplois hors ESS contre +1 307 dans l'ESS.

Des créations d'établissements plus importantes hors ESS

En 5 ans, le nombre d'établissements employeurs hors ESS a progressé de +11,7% contre +6,4% pour les établissements employeurs de l'ESS. Bien que la dynamique soit positive dans la majorité des secteurs, certains voient leur nombre d'établissements diminuer comme le secteur des activités financières et d'assurances (-15,0% d'établissements en 5 ans).

	SOLDE ³		% VARIATION ⁴	
	1 an	5 ans	1 an	5 ans
Action sociale	9	30	2,33%	8,22%
Activités financières et d'assurance	-16	-39	-6,72%	-14,94%
Arts et spectacles	7	63	1,44%	14,65%
Enseignement	-4	22	-1,34%	8,09%
Non-classés	14	31	2,73%	6,25%
Santé humaine	5	21	9,26%	55,26%
Soutien aux entreprises	-5	3	-3,21%	2,03%
Sports et loisirs	1	16	0,27%	4,46%

³Le solde correspond à la différence entre le nombre d'établissements employeurs entre deux périodes de références.

Le solde à 1 an est obtenu entre le 2nd trimestre 2023 et le 2nd trimestre 2022. Le solde à 5 ans remonte jusqu'au 2nd trimestre 2018. Un solde positif signifie qu'il y a eu création d'établissements quand un solde négatif signifie qu'il y a eu fermeture d'établissements sur la période de référence.

⁴Le pourcentage de variation correspond à la variation en glissement annuel du nombre d'établissements employeurs entre deux périodes de références (1 an ou 5 ans comme ci-dessus).

Conjoncture selon la forme juridique

Développement sur la métropole des établissements associatifs et des fondations

En moyenne annuelle sur cinq ans, le nombre d'établissements associatifs employeurs a progressé de +7,7% et celui des fondations de +12%.

On constate depuis quelques années un phénomène de reterritorialisation des fondations qui se développe au plus près des territoires.

Baisse des établissements mutualistes et coopératifs : symptôme d'un phénomène de regroupement entre établissements

Toujours en moyenne annuelle sur 5 ans, le nombre d'établissements mutualistes est en baisse depuis 2019 et celui des établissements coopératifs également (depuis 2021).

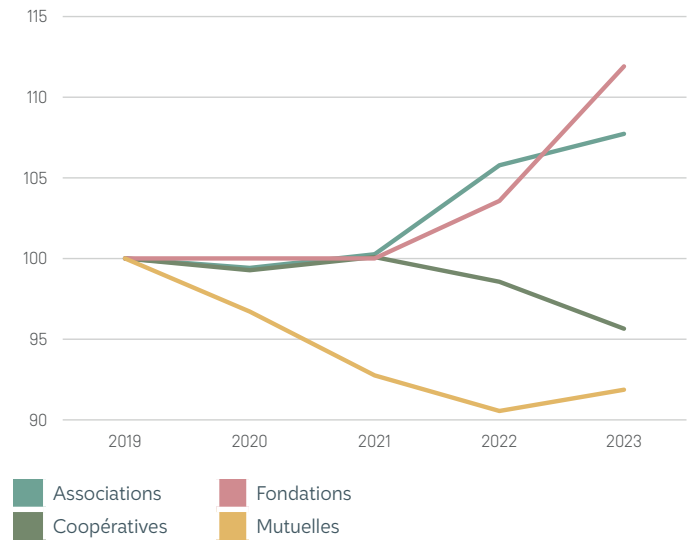
Avec un nombre d'emplois dans chaque secteur supérieur en 2023 à son niveau de 2019, l'explication tiendrait bien dans des phénomènes de regroupement entre établissements et non de fermetures définitives.

L'emploi associatif en forte progression

La conjoncture sur 5 ans est positive quelle que soit la forme juridique étudiée mais les évolutions intermédiaires sont fluctuantes. L'emploi associatif progresse très bien avec en moyenne annuelle +15% en 5 ans. L'emploi mutualiste a stagné pendant 4 ans et repart à la hausse sur les derniers trimestres étudiés (+3,2% en un an).

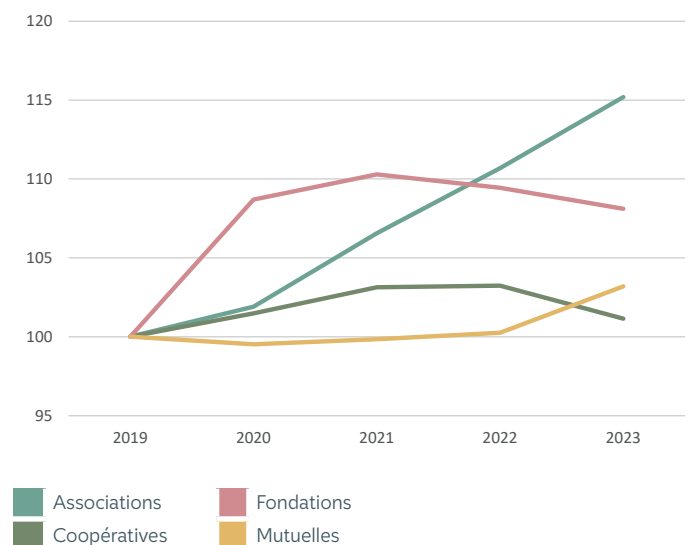
Les emplois coopératifs et en fondation sont en stagnation et en légère diminution. En fondation, la baisse d'emplois est estimée à -2,2% en moyenne annuelle sur les deux dernières années. L'emploi coopératif a reculé de 2% également sur cette dernière année.

Evolution Base100 du nombre d'établissements de l'ESS par forme juridique



Source : ACOSS URSSAF 2018-2023 – données trimestrielles en moyenne annuelle.

Evolution Base100 du nombre d'emplois de l'ESS par forme juridique



Source : ACOSS URSSAF 2018-2023 – données trimestrielles en moyenne annuelle.

Méthodologie et glossaire

SOURCES :

Les données sont issues de la base INSEE FLORES (Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié), un ensemble de fichiers de micro-données qui décrivent l'emploi salarié et les rémunérations au niveau des établissements.

Les données conjoncturelles sont issues de la base de donnée ACOSS URSSAF. Les dernières données disponibles en 2023 s'arrêtant au 2nd trimestre, chaque point couvre les deux derniers trimestres de l'année N-1 et les deux premiers trimestres de l'année N.

PÉRIMÈTRE DE L'ESS

Le champ observé concerne les entreprises et établissements sous statuts juridiques de coopérative, mutuelle, association et fondation sur l'ensemble du territoire français, DOM inclus. L'ESS fait partie du champ ou secteur privé. Les données ne permettent pas encore d'inclure les sociétés commerciales qui respectent les conditions prévues dans la Loi ESS de 2014, et qui appartiennent de fait à l'ESS.

ÉTABLISSEMENT

Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée (une adresse postale), mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Une entreprise peut donc compter plusieurs établissements, dont l'un est le siège. Seuls les établissements ayant eu au moins un salarié sur l'année sont décomptés.

EMPLOI, EFFECTIFS, POSTES OU SALARIÉS

Ces termes, employés indifféremment dans cette production, désignent les effectifs ou postes à la dernière semaine de décembre de l'année de référence. Les données de cette publication n'incluent que les postes non annexes, c'est-à-dire les postes qui atteignent certains seuils en matière de rémunération et de volume de travail.

SECTEURS

Les secteurs d'activité correspondent dans cette publication à ceux de la nomenclature des activités françaises (NAF) de l'INSEE. Selon leur poids dans l'ESS, certains secteurs d'activité sont présentés dans une nomenclature plus ou moins agrégée et leur composition peut varier en fonction des échelons géographiques.

AGRICULTURE, PÊCHE ET SYLVICULTURE

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités de culture et d'élevage, de chasse, d'exploitation forestière, de pêche et d'aquaculture. L'ESS y joue un rôle très différent de celui des autres entreprises. Alors que ces dernières sont en majorité représentées par des exploitations agricoles individuelles, l'ESS correspond pour l'essentiel aux structures de coopération et de mutualisation au sein desquelles interagissent les exploitant.es.

ACTION SOCIALE

Cette catégorie comprend 2 grands types d'activité :

- L'hébergement social et médico-social, qui regroupe les activités d'hébergement médicalisé pour personnes âgées (EHPAD), pour enfants et adultes handicapés, ainsi que les activités d'hébergement social pour personnes âgées (maisons de retraite), personnes souffrant de problèmes mentaux (handicap et souffrances mentales, toxicomanie) et personnes en situation de handicap physique.

L'action sociale sans hébergement, qui regroupe les activités d'aide à domicile, d'insertion socio-professionnelle pour personnes handicapées ou éloignées de l'emploi (IAE et aide par le travail), l'accueil pour jeunes enfants (crèches, espaces multi-accueil, maisons d'assistantes maternelles, etc.), ainsi que la catégorie « Autre action sociale sans hébergement non classée ailleurs » qui se réfère à l'ensemble des activités d'accueil, de sensibilisation, de médiation, d'assistance, d'orientation et d'entraide à l'égard des personnes dans le besoin. Ces activités dans l'ESS sont principalement portées par des associations, des fondations et des mutuelles (services de soins et d'accompagnements mutualistes).

ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE

Les activités financières regroupent l'ensemble des « activités de collecte et de redistribution de fonds » hors financement de la sécurité sociale et des caisses de retraites. Cela correspond aux activités des établissements bancaires et des fonds et sociétés d'investissement. Dans l'ESS, l'essentiel de ces activités est porté par des banques coopératives. Les activités d'assurance comprennent quant à elles l'assurance vie, l'assurance sur tout type de risques (maladie, voyage, logement, etc.), les activités de réassurance ainsi que les activités de caisses de retraite.

Dans l'ESS, la majorité des activités d'assurance sont portées par des mutuelles, des organismes de complémentaire santé pour la plupart.

ARTS ET SPECTACLES

Cette catégorie comprend l'ensemble des activités créatives et du spectacle vivant (théâtre, musique, danse, etc.). L'ESS y est représentée par un dense tissu d'associations d'artistes plasticiens, de compagnies de théâtre et de danse, des collectifs de musiciens et des salles de spectacles.

COMMERCE

Les activités commerciales comprennent l'ensemble des activités de commerce de vente en gros (à destination d'autres entreprises), de commerce de détail (pour les particuliers), ainsi que la vente et la réparation d'automobiles. Alors que la plupart des entreprises de ce secteur se trouvent dans les activités de commerce de détail, l'ESS se distingue par le poids important du commerce de gros, entretenu par l'ensemble des coopératives agricoles qui mutualisent la vente des produits de leurs sociétaires exploitant.es.

ENSEIGNEMENT

Les activités d'enseignement comprennent l'ensemble du parcours éducatif de l'école maternelle à l'enseignement supérieur, mais aussi la formation continue pour adultes (formation professionnelle, école de conduite) ainsi que des activités de formation aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs.

HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

Cette catégorie d'activité comprend la « mise à disposition de lieux d'hébergement pour des séjours de courte durée pour des visiteurs ou d'autres voyageurs ainsi que la fourniture de repas complets pour consommation immédiate ». Dans l'ESS, les activités d'hébergement sont principalement portées par des établissements du tourisme social et solidaire (villages vacances, gîtes, auberges de jeunesse, etc.), quand la restauration est majoritairement collective (en entreprises ou établissements scolaires) ou support d'insertion socio-professionnelle.

INDUSTRIE

L'industrie est un large secteur qui regroupe à la fois les industries extractives et manufacturières, comprenant l'industrie agro-alimentaire, textile et du bois, ainsi que les industries chimiques et métallurgiques. À ces deux catégories sont ajoutées dans cette publication la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné, ainsi que la production et la distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et les activités de dépollution. Dans les industries, l'ESS est représentée en grande partie par les coopératives agro-alimentaires. On la retrouve également de façon plus disparate dans l'industrie manufacturière (comprenant de nombreuses SCOP), la production et distribution d'électricité (énergies renouvelables) ou encore la gestion des déchets (économie circulaire).

CONSTRUCTION

La construction correspond à l'ensemble des « activités de construction générale et de construction spécialisée pour les bâtiments et le génie civil ». Elle comprend également les activités de rénovation et de réparation. Dans l'ESS, on y trouve de nombreuses coopératives d'artisans et du BTP.

NON-CLASSÉS (NAF 94.99Z)

La catégorie des non-classés répertorie toutes les activités correspondant aux « autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire ». La quasi-totalité des établissements sont des associations classées dans cette catégorie car leur activité ne peut pas être comprise dans les autres classifications. On y retrouve notamment des têtes de réseaux et des fédérations, ainsi que des structures se démarquant par leur multi-activité. Cependant, des travaux montrent que certaines associations « non-classées » sont en fait « mal classées », et qu'elles pourraient être le plus souvent rattachées aux secteurs des loisirs, de l'action sociale et de l'enseignement.

SANTÉ HUMAINE

Les activités dites de « santé humaine » regroupent l'ensemble des établissements médicaux et de soins : centres de santé généralistes ou spécialisés, hôpitaux, services de soins à domicile, médecine du travail, etc. Le secteur privé à but non lucratif est présent sur l'ensemble de ces activités.

SERVICES DIVERS

Sous cette catégorie est agrégé le reste de la nomenclature d'activités de l'INSEE où l'ESS reste marginale, soit les activités immobilières, de transport et d'entreposage, ainsi que l'ensemble des autres activités de services. Sur les petits échelons géographiques, on peut également y retrouver le commerce et le soutien aux entreprises.

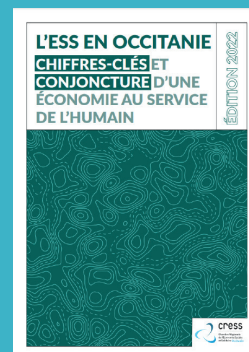
SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Les activités de soutien aux entreprises correspondent aux activités spécialisées, scientifiques et techniques d'une part, et aux activités administratives et de soutien d'autre part. Les premières comprennent des activités juridiques et de comptabilité, de conseil en gestion et de sièges sociaux, des activités d'ingénierie et de contrôle technique, ainsi que des activités de recherche et d'étude. Les secondes regroupent quant à elles des activités de location de biens, des activités de mise à disposition d'emplois, de réservation (agences de voyages), de sécurité et de services divers aux entreprises et collectivités (services aux bâtiments, aménagement paysager, services administratifs, etc.). L'ESS y est notamment représentée par de nombreux groupements d'employeurs, des coopératives de mutualisation et de location de matériel dans l'agriculture, ainsi que par diverses activités de services (administratifs, espaces verts, etc, en lien avec l'insertion par l'activité économique).

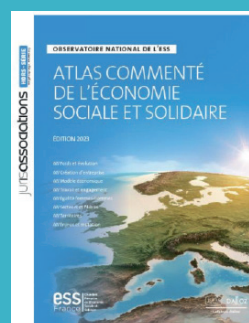
SPORTS ET LOISIRS

Les activités de sports et de loisirs concernent toute la gestion d'installations sportives, les clubs et centres sportifs, les activités de sports et de loisirs de plein air, ainsi que l'ensemble des activités ludiques diverses et variées.

Ressources complémentaires



[L'ESS en Occitanie, CRESS Occitanie](#)



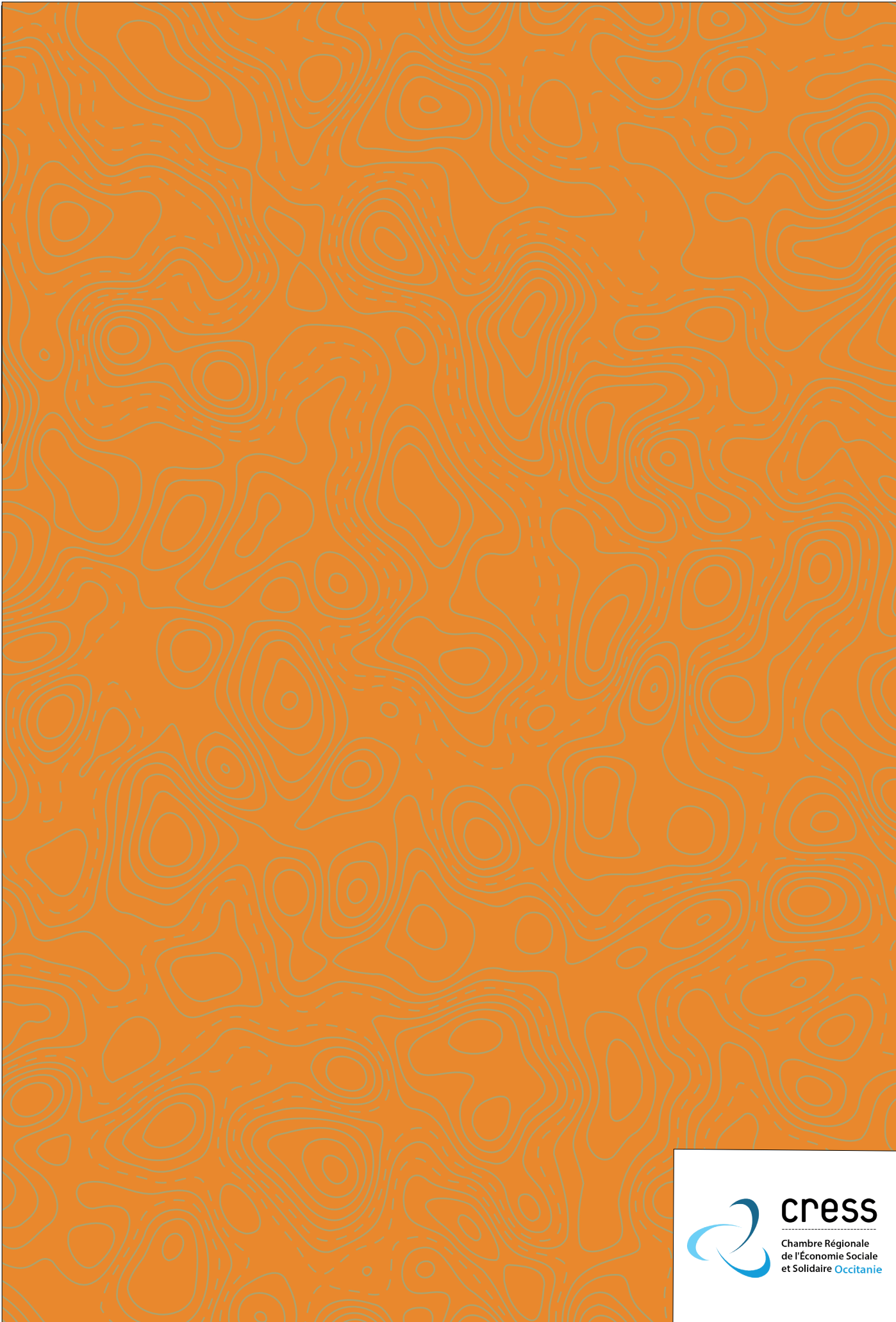
[Atlas Commenté de l'Economie Sociale et Solidaire, ESS France](#)



[Observatoire Régional de l'ESS](#)



[Observatoire National de l'ESS](#)



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Occitanie